

Sujet : [INTERNET] Site d'eaux vives du Port d'Épinal

Date : Mon, 19 Apr 2021 08:04:11 +0200

De : [REDACTED]

Pour : pref-enquetes-consultation-publiques@vosges.gouv.fr

Bonjour vous trouverez mon avis et remarque concernant le projet de bassin d'eaux vives du port d'Épinal

Cordialement

[REDACTED]

[REDACTED]

Face aux infections respiratoires, il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades



Porter un masque quand on est malade

Observations et propositions au Projet de création d'un parcours d'eaux vives sur le site de la ZAC du port d'Épinal

Je suis moi-même un ancien pratiquant de la discipline de canoë-kayak de slalom, et grâce à la politique sportive mise en place par la ville d'Épinal et la création du parcours au centre-ville avec Mr SEGUIN.

Et en tant que spinalien de naissance, le bassin du centre-ville m'a permis de gagner avec mon équipier [REDACTED] et d'autres partenaires comme mon frère également dans les années 80 et 90 de nombreux titres nationaux et internationaux. Ce qui a perduré jusqu'à maintenant avec beaucoup de différents médaillées de beaucoup de génération, jusqu'à l'émergence de jeunes talents spinaliens qui ont continué à briller dans cette discipline sur la scène internationale comme récemment avec Gauthier KLAUSS et Matthieu PECHE .

Aussi, le Club du GESN grâce à ses résultats et sa notoriété a également contribué à la pratique sportive de nombreux jeunes scolaires et autres enfants au sein de l'agglomération spinalienne. Et ainsi de créer des vocations soit dans l'encadrement, mais aussi dans l'épanouissement de la jeunesse spinalienne.

À la suite de ma carrière de haut niveau, j'ai été pendant 20 Ans entraîneur National au sein de la fédération française de canoë-kayak, mais aussi auprès d'autres nations. À ce titre, cela m'a permis de voyager à travers le monde et aussi de voir l'émergence des nouveaux sites d'eaux vives et d'y avoir accès à travers des stages et des compétitions mondiales. Australie, Espagne, Angleterre, Émirats arabe unis, Chine, Grèce, Brésil, Autriche, Slovaquie, République Tchèque, Slovénie, Allemagne, Pologne, Italie, Autriche, Japon, Usa, France (Pau, Vaire sur Marne ...) Cela m'a permis de voir que chaque site a contribué à faire éclore des futurs sportifs de haut niveau locaux, de permettre à dynamiser les secteurs touristiques locaux, de permettre aux différentes économies locales d'éclore à travers des restaurants bars et autres animations locales.

En tout cas de créer de l'engouement général, aussi grâce à la tenue de compétitions internationales.

DYNAMIQUE DU CLUB LOCAL (GESN)

- Le club (GESN) a démontré depuis la création du parcours au centre-ville dans les années 80, que cela a contribué à gagner de nombreuses médailles sur le plan national, européen, mondial, et olympique. Mais aussi de créer une belle dynamique positive et sportive de la discipline au sein de la cité des images.
 - Le parcours d'eaux vives actuel du centre-ville n'est plus dans les standards internationaux pour les meilleurs kayakistes. Cela reste un bon site d'entraînement et de découverte de l'activité, mais n'est pas en capacité d'élever son niveau de difficulté pour se confronter aux meilleurs hexagonaux d'aujourd'hui. Mais il n'est plus non plus dans les standards Nationaux et internationaux pour la tenue de compétitions.
Au même titre qu'une piscine olympique
- Le parcours d'eaux vives actuel du centre-ville, rencontre la problématique de la pratique de l'activité dans les périodes estivales, car il n'y a pas d'apport d'eau suffisant dans le lit de la Moselle. Alors que cette période de l'année est la plus pertinente pour la pratique du canoë et du kayak en eaux vives pour tous les pratiquants.
- La création du nouveau parcours au port d'Épinal avec un apport en eau en circuit fermé permettra donc la pratique de l'activité toute l'année, et surtout dans les périodes estivales.
 - Par conséquent, la création d'un nouveau parcours au port au standard national et international permettra de faire évoluer le niveau de pratique des kayakistes a fort potentiel du GESN, et continuer à faire éclore des futurs médaillés internationaux ou tout simplement de permettre à de nombreux pratiquants d'évoluer dans un nouvel environnement sécurisé.
 - La création du parcours au port d'Épinal évitera aux différents

compétiteurs du GESN de devoir aller de l'autre côté de la France (PAU) ou en Europe sur d'autres différents parcours d'entraînement pour y trouver de meilleures conditions d'entraînement.

- La création du parcours au port d'Épinal à proximité du club local actuel (GESN) va rendre plus facile l'accès au bassin et donc à la pratique de l'activité, notamment pour les groupes de scolaires et autres groupes non-initiés à la discipline, mais également permettre au grand public de tenter l'aventure sur un site qui permet mieux l'accès à l'eau vive que celui du centre-ville où il faut devoir remonter en pagayant jusqu'au centre-ville, ce qui est quasiment impossible pour un débutant.

DYNAMIQUE TOURISTIQUE ET ECONOMIQUE DE LA VILLE D'EPINAL

- La création du nouveau parcours au port d'Épinal va créer une nouvelle dynamique et animation touristique sur ce lieu très prisé du grand public (endroit très agréable pour la ballade et moins contraignant en termes de place de parking notamment) ce site se prête très bien pour l'accueil d'un tel complexe et se mariera très bien avec ce site d'eau et de verdure. Ce site ne doit pas être uniquement le terrain de jeu du club Local mais aussi de l'ensemble des concitoyens de l'agglomération en pratiquant de nouvelles activités sur l'eau et sur un site sécurisé.

- La création du nouveau parcours au port d'Épinal va permettre de mettre en place des activités nautiques accessibles sur un bassin sécurisé, ce qui créera une nouvelle animation sportive, touristique et ludique auprès du grand public. Au même titre qu'une patinoire un parcours de golf ou une piscine olympique. Et ce à travers diverses activités sur l'eau vive autre que le Canoë-kayak comme le rafting, la nage en eaux vives, le surf, le paddle etc

- La création du nouveau parcours au port d'Épinal va permettre l'émergence de nouvelles activités nautiques au sein du club local,

mais aussi auprès du concitoyen, ou d'autres associations au sein de l'agglomération comme par exemple un site d'entraînement nautique pour les pompiers.

DYNAMIQUE DE LA DISCIPLINE EN COMPETITION

- La création du nouveau bassin d'eaux vives au port d'Épinal va créer une nouvelle dynamique au sein des nombreux clubs de canoë kayak de la région Grand Est qui vont trouver un site d'entraînement performant.
- La création du nouveau bassin d'eaux vives au port d'Épinal va aussi permettre à de nombreux clubs et équipes étrangères européens proches du Grand Est de venir s'entraîner sur un site performant.
- La création du nouveau bassin d'eaux vives au port d'Épinal va aussi permettre d'organiser des compétitions au standard international, et de pouvoir mettre en place un calendrier de compétitions inscrit à la fédération internationale (FIC).



Sujet :[INTERNET] Avis N° 1

Date :Mon, 19 Apr 2021 09:26:45 +0200 (CEST)

De : [REDACTED]

Répondre à : [REDACTED]

Pour :pref-enquetes-consultation-publiques@vosges.gouv.fr

AVIS N° 1

- 1) Place de l'enquête dans le calendrier de l'opération
- 2) Choix du site
- 3) Et l'humain dans le projet ?

1) Place de l'enquête dans le calendrier de l'opération

Que penser du lancement de l'enquête publique en avril 2021 alors que le permis d'aménager est accordé depuis le 14 septembre 2020 ? Ce d'autant plus que la consultation pour attribuer les travaux est en cours ? Avec un objectif de démarrage des travaux en juin !

Mais, c'est la loi qui le permet ! Il s'agit d'une consultation concernant l'impact sur l'environnement ! L'environnement ! Une étude qui doit recenser tous les habitants du site faune et flore afin de les préserver. Les poissons bien sûr ! Mais avec les pompes à vis d'Archimède aucun souci pour leur survie ! Ils pourraient même y prendre goût ! Une sorte de manège gratuit pour eux ! Gare aux mutants !

Sérieusement, concernant les pompes « ichtyocompatibles » rien d'aussi évident. L'ADEME a même édité un « Guide pour la conception de prises d'eau ichtyocompatibles pour les petites centrales hydroélectriques » (pour notre projet ça fonctionne en pompe). Dans ce guide il est écrit que « Une prise d'eau ichtyocompatible doit permettre (1) d'arrêter les poissons et les empêcher ainsi de passer par les turbines, (2) de les guider vers un système de transfert et (3) des les acheminer à l'aval de l'aménagement sans dommage » Fin de la parenthèse, revenons à notre inventaire des habitants du site :

Dans la liste , il y a le crapaud sonneur à ventre jaune, moules d'eau douce, libellule ... et le castor très présent sur la Moselle.

Et nous, les humains ? Ah j'oubliais, il s'agit d'une étude sur l'environnement : tout ce qui vit autour de nous...Pour ce qui nous concerne voir le point 3

2) Choix du site

Trois emplacements ont été repérés avec un objectif ambitieux fixé par le schéma régional de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET). Un objectif visant la réalisation de projets à énergie positive.

Ce critère a donc été intégré dans l'étude multicritères destinée au choix du site. Parmi les autres critères, le plus déterminant devrait être le coût estimé des travaux. Avec une énergie positive, le coût global serait réduit et une rente en réduirait d'autant les coûts de fonctionnement. Mais pour atteindre l'objectif à énergie positive, une solution intégrant un dispositif fabricant de l'électricité devait être trouvée pour le projet. Qui dit électricité au bord d'une rivière, dit bien sûr centrale hydroélectrique. Chacun des trois sites étudiés intégrait ce critère avec des travaux nécessitant des modifications de barrages et construction d'une microcentrale. Travaux délicats avec des interventions en rivière difficiles à réaliser du fait de l'imprévisibilité des intempéries et devant être effectués en respectant la loi sur l'eau.

La conclusion de cette étude a abouti au site du port avec pompage mais sans adjonction d'une centrale sensée fournir un excédent d'électricité et une rente devenant négative estimée à 90 000 € par an. Autre point négatif, le critère impact sur le site à retenir n'a pas été suffisamment pris en compte. Pour le port, un impact très négatif du fait de la suppression d'une très grande partie d'un parc de loisirs très bien aménagé et qui a un réel succès auprès des Spinaliens (parc qui n'a pas encore reçu de nom, dommage)

3) Et l'humain dans le projet ?

Combien d'entre nous fréquentent ce site remarquable ? Remarquable et gratuit !

Combien de randonneurs, de coureurs à pied, cyclistes, personnes âgées avec déambulateur ou pas, personnes handicapées en fauteuil ? Combien de parents aiment venir avec leurs enfants sur l'aire de jeux très fréquentée ? Pas de souci, elle va être un peu rognée en surface, mais déplacée de quelques mètres. Un peu rognée l'aire de jeu pour les tout petits, mais la grande prairie ? Amputée ! Mais il restera encore assez d'espace pour installer le chapiteau qui fait si beau sur les

vues et la vidéo du projet. Réponse à la question zinc grenadine, salon annuel du livre jeunesse pourra-t-il encore être organisé sur ce site ? Oui, mais en plus du chapiteau, d'autres stands ont besoin d'espace pour s'installer (*).

Cette grande prairie avec tables et bancs est aussi un peu le jardin du musée de l'image dont les parkings sont convoités. C'est aussi un espace ouvert à de multiples usages : terrain de sport pour les scolaires : volley, footing, course d'orientation. Pas tant d'inquiétude, des créneaux sont déjà prévus pour les scolaires sur les plans d'utilisation du stade. Mais savent ils déjà tous nager nos enfants ? Sur le territoire de la communauté d'agglomération, n'y aurait il pas la nécessité de remettre en état plusieurs piscines ? L'initiation au canoë kayak peut très bien être faite sur les sites existants : initiation en eau plate puis sur le stade actuel. Pour le slalom de l'extrême, ça n'est pas une priorité

Bref, le critère humain a été très mal pris en considération, méprisé !

* Manifestation annulée cette année pour cause de COVID et l'an prochain pour cause de travaux. L'installation du chantier va occuper toute la surface de la zone accès et parkings compris.

À suivre...

Sujet :[INTERNET] observations sur le parcours kayak artificiel

Date :Mon, 19 Apr 2021 14:11:43 +0200 (CEST)

De : [REDACTED]

Répondre à : [REDACTED]

Pour :pref-enquetes-consultation-publiques@vosges.gouv.fr

à l'attention du commissaire enquêteur

dans le cadre de l'enquête publique sur le parcours de kayak artificiel à Epinal,

vous trouverez mes observations ci dessous:

Le projet pharaonique de bassin artificiel de 200 m pour kayak sur le parc du port d'Epinal, porté par la Communauté d'Agglomération d'Epinal présente de nombreuses incohérences :

- **UN GASPILLAGE D'ARGENT PUBLIC ET D'ENERGIE** : à l'heure de la rigueur budgétaire, le coût d'investissement est estimé "à environ 3.9 M€ hors options tandis qu'avec options (vague à surf, saut), il est estimé à 5.7 M€ HT" subventionné à 70% auquel il faut ajouter le coût de fonctionnement énergétique des 3 turbines, selon le débit de 9 à 12m³/s soit 90 000€/an ! Le système de pompage oblige d'avoir des pompes sous tension en permanence extrêmement coûteuse en énergie. Sans compter les frais d'entretien et de maintenance importants liés à l'envasement et la corrosion, comment ce projet pourrait-il être économe et fiable ?
- **UN SCANDALE ECOLOGIQUE** : à l'heure de la transition écologique, la préservation des espaces naturels existants et la protection de la biodiversité (présence de castors sur la Moselle) sont prioritaires. Sans parler de la sécheresse, il est incohérent de prétendre végétaliser notre ville, de poursuivre l'étalement urbain en bétonnant l'espace vert du port d'Epinal pour y construire un bassin artificiel à kayak. Le parc étant en zone inondable, quelles conséquences en cas de crue ? Le bassin comportera-t-il de l'eau chlorée comme en piscine ? Et quel sera le bilan carbone de

ce projet ? Le bureau d'études Géaupole a conclu après sa visite du site le 5 août 2019 : *"Au final, au vu des anciennes activités potentiellement polluantes sur le site, un risque de pollution n'est pas négligeable. Ainsi, au vu du projet, GÉauPole n'est pas en mesure de conclure sur la compatibilité du site en l'état actuel avec le projet de réaménagement envisagé sur le site."*

- **UNE PRATIQUE SPORTIVE EPHEMERE** : à l'heure du sport pour tous, source de bien-être et de santé, l'attractivité d'une telle structure conçue pour les JO reste éphémère. Les photos du stade d'eaux vives d'Athènes 10 ans après les JO sont éloquentes. Quel niveau visé pour les jeunes de plus de 18 ans ? Le sport à but lucratif passera-t-il avant le sport pour tous ?
- **UN NON SENS TOURISTIQUE** : à l'heure du tourisme vert qui caractérise notre département, venir à Epinal pour pagayer 2 minutes sur un parcours de 200 m paraît anachronique et s'apparente à du zapping sportif l'été. Et l'hiver ? De plus, ce projet pourrait amputer le parc de plusieurs milliers de m². Pour ses espaces naturels et aménagés de manière conviviale, le parc du port doit rester un lieu gratuit et apprécié de tous sur terre comme sur l'eau : familles, promeneurs, joggeurs, cyclistes, pêcheurs, commerçants, bateliers, touristes et producteurs-commerçants présents un vendredi sur 2 au marché bio paysan.
- **UN PROJET QUI N'A RIEN D'UNIQUE** : à l'heure de la préservation des ressources naturelles, EDF et son bureau d'études Hydrostadium, porteuse du projet a perfectionné des bassins d'eau vive à partir de pompes (la vente d'électricité est juteuse...) et a pu favoriser la construction de nombreux bassins artificiels en France (Cergy, Millau, Pau, La Réunion, Vaires sur Marne...) et dans le monde, notamment pour les JO (Sidney, Athènes...).

Je me réjouis que le club de canoé kayak GESN (Golbey, Epinal St Nabord) ait formé et obtenu des titres de champion de France et des médailles olympiques. Le club doit poursuivre cette double mission : permettre au plus grand nombre de naviguer et favoriser la pratique du plus haut niveau.

Mais avec un nouveau site, quel avenir pour l'ancien site ? Quel surcoût pour les licenciés et les pratiquants ? A titre comparatif, sur le bassin de Pau, 1 heure de kayak pour 1 club coûte 200 €.

Tout compte fait : ce projet de bassin artificiel coûteux est incompatible avec l'urgence climatique et indécent.

D'autres projets sportifs, respectueux de l'environnement et des gens ayant un impact positif sur le climat sont possibles et indispensables.

5,7 millions d'€, c'est l'équivalent de :

- **50 %** de la dotation annuelle de l'Etat à la ville d'Epinal
- **3 fois** le coût de la rénovation du stade de la Colombière
- **5 ans et 1/2** pour financer la gratuité des transports en commun

Avec cet argent public, nous pouvons :

- **Rénover** le parcours de kayak en ville construit en 1988.
- **Développer** la pratique ouverte à tous sur la Moselle (randokayak la Transvosgienne....)
- **Municipaliser le vieux barrage** Hartmaan en amont dont la concession au privé arrive à échéance en 2021.
- **Investir dans l'autonomie énergétique** en aménageant ce barrage pour produire de l'électricité et pour favoriser le passage des kayakistes et des poissons.
- **Investir** dans les lieux sportifs et éducatifs d'Epinal : piscine IRIS, terrains multisports dans les quartiers, un plan ambitieux vélo, voirie, écoles et gymnases...
- **Développer la biodiversité sur le parc du port** avec plantation d'arbres fruitiers, buttes maraichères urbaines...

C'est pourquoi je refuse ce Grand Projet Inutile et Coûteux pour défendre une ville durable.

Cordialement



Sujet : [INTERNET] Bassin d'eaux vives

Date : Mon, 19 Apr 2021 16:44:56 +0200

De : [REDACTED]

Pour : pref-enquetes-consultation-publiques@vosges.gouv.fr

Bonjour,

En tant que citoyen de la communauté d'agglomération d'Épinal et résident à Épinal, je souhaite apporter quelques remarques sur le projet de stade d'eaux vives.

1 Le site du port d'Épinal, jadis industriel, est devenu au fil du temps un lieu de détente à caractère familial, notamment autour des aires de jeux dédiées aux enfants.

Ce site, point de départ pour des promenades le long du canal est relativement calme et permet aussi l'organisation de manifestations culturelles.

Le projet de bassin modifierait totalement le caractère du site, détruirait le cadre acquis, générerait des nouvelles nuisances sonores et ne serait plus attractif pour les promeneurs, ni les familles avec petits enfants.

2 Dans l'étude environnementale, l'impact sur la faune, les besoins en eaux sont minimisés.

3 En période de transition énergétique, ce projet va générer des dépenses d'énergie importantes, des nuisances sonores et des coûts de fonctionnements conséquents supportés par la collectivité

à un moment où il faudrait se montrer économe, privilégier des dépenses sociales.

Si on veut avancer sur la transition énergétique, ce n'est certainement pas avec ce projet qu'on prend la bonne direction.

██████████

██████████████████

██████████

--

L'absence de virus dans ce courrier électronique a été vérifiée par le logiciel antivirus Avast.

<https://www.avast.com/antivirus>